

Présents: Frederik Le Fur, Christophe de Bellefroid, Céline blanc, Claudine Villand, Yvan Bodin, Sylvie Espagnol, Delphine Gohy, Martha Simeao.

Absents excusés : Laurie-Anne Harasse, Chantal Lumineau, Manon Collot, Roland Cros, Clémentine Cozet.

A 10h presque pile, la réunion commence.

► **La prochaine Assemblée Générale:**

La réunion débute avec la date de la prochaine AG qui se déroulera le **30 janvier 2023 au Centre Culturel de Moissac**. Les adhérents voulant dormir à l'Ancien Carmel devront les contacter directement. TNSO ne sera pas l'intermédiaire cette année. À voir aussi si la grande cuisine pourra être utilisée pour faire un repas partagé le midi.

► **La Plaquette TNSO:**

Chaque année, il manque d'exemplaires (5000). On propose donc de passer à 7000 exemplaires. Il faut changer les photos du Pot à l'Envers et de l'Escale Céramique qui ne mettent pas en valeur les boutiques..

► **Etude des dossiers de candidature:**

Il y avait 14 dossiers cette année. Un dossier a été refusé.

13 ont été acceptés: Muriel Gourdon, Anna Young, Sasha Martinet, Céline Gauthier, Julie Frilley, Karine Freudel, Miléna Barteau, Sarha Tranchand, Anne Tournelle, Albane Maucourt, Anne Koenig, Eliane Barbe, Johan Roffler.

► **Les marchés:**

Lauzerte: encore une très bonne année. Le nombre de visiteurs était de 6000 et a augmenté (+1000). 33 potiers étaient présents. La moyenne du Chiffre de Cession d'Oeuvre (CCO)/potier était de 1641€, à peu près comme l'an dernier, avec un CCO total de 53741€ (+2%).

Nouvelle animation: Le cinéma en plein air par Quercimages avec la projection du film « Grand feu de la Puisaye, une aventure en pays potier », film documentaire de Jacques Tréfouël et Daniel Hénard. Ça a beaucoup plu, tant aux visiteurs, aux participants qu'aux commerçants du village. Et c'est une animation autonome tant niveau matériel que financier car fonctionne au chapeau.

Pas de Café Céramique cette année.

Frédéric Le Fur annonce qu'il souhaite arrêter l'organisation du marché à laquelle il participe depuis 10 ans. **Il faudrait donc que quelqu'un le remplace.** Il fera le tuilage sur l'année 2023. Le roulement se fait au minimum pour 3 ans.

St Céré: très bonne année aussi, même s'il a fait très très chaud. 35 potiers étaient présents. Le CCO était de 42000€ (2ème meilleure année) avec une moyenne/potier de 1215€.

Les organisateurs ne sont toujours que 2. Ils manquent d'aide, surtout en amont.

Il y a eu un investissement sur des panneaux plastifiés (100) et donc réutilisables (Akilux) et sur l'achat de 2 percolateurs de 8L qui pourront être mutualisés lors d'autres événements.

Le Café Céramique n'a pas été forcément rentable car peu de ventes et, étant tenu par 2 bénévoles (merci aux bénévoles!) ça sous-entend des frais de déplacement. Aucuns bénéfices par contre, ça a plu aux visiteurs. A continuer pour voir ça engendre des ventes directes sur les stands des potiers.

Il y a aussi eu le spectacle de marionnette de notre Cécile Dussaud qui a énormément plu. A voir et revoir!

► **Les boutiques:**

Le Pot à l'Envers: très bonne année. La boutique va sûrement atteindre un record si le mois de décembre se passe bien. Il y aura probablement des places de permanents de disponibles pour l'année prochaine.

L'Escale Céramique: une bonne année aussi. Fin octobre, hausse du CCO de 6100€ par rapport à l'an dernier. Les prévisions sont bonnes pour la fin d'année (Festival des Lanternes). « Tout va se jouer en décembre » dit Fred.

La Cité Potière: encore une très bonne année. Cette année, la boutique a ouvert en avril et restera ouverte au mois de décembre. Par rapport à 2019 à la même époque, le CCO a quasiment augmenté de 20%. Il y a eu une forte fréquentation pendant les vacances de la Toussaint. Des places de permanent(e)s se libèrent l'an prochain.

► **L'AG du Collectif National des Céramistes:**

L'assemblée générale du CNC: elle a été organisée par Terre et Terres à Giroussens. La prochaine se déroulera dans l'Aveyron avec Téranga.

MCDA: Gilles Foray, potier de Haute-Savoie et responsable de la Commission Règlementation du CNC était invité à parler lors de la dernière AG du CNC. **Il serait important de proposer une formation auprès des adhérents sur les obligations de vente ainsi que les futures réglementations européennes concernant les MCDA.** Elle se déroulerait sur une journée en association avec Terre et Terres.

La **Boîte à Outils** est toujours disponible sur le site du CNC, grande mine d'information sur les dispositions à prendre lorsque l'on fait une production amenée à être en contact avec des denrées alimentaires.

► **Obligation Légales des Céramistes:**

Médiateur de la consommation: nous avons tous l'obligation légale d'avoir un médiateur à la consommation. Le problème a été évoqué pendant l'AG du CNC. Il s'agit d'un professionnel qui réglerait de possibles dilemmes (lorsque dilemme il y a) entre un potier et un client, et que la discussion devient trop difficile.

Le CNC a un contrat avec une boîte. Si l'on passe par le CNC, ça permettrait d'avoir des tarifs préférentiels pour les adhérents de nos associations. Le contrat habituel est de 30€/pers/an. Si l'on passe par le CNC, ce serait 30€/pers/3 ans.

D'autres sujets à aborder lors de la formation avec Gilles Foray: conditions générales de ventes (qui sont à apposer obligatoirement sur toute facture pour toute vente), facturation, compte bancaire.

► **Adhésion de l'APA (Association des Potiers d'Ariège):**

Le CNC a accepté la demande d'adhésion de l'APA.

Ce qui a amené le sujet des conditions d'admission des petites associations au CNC.

► **Cotisation au CNC et au Collectif Solidarité:**

Jusqu'à présent, si l'on était adhérent de plusieurs association, on ne payait qu'une seule cotisation au CNC. Maintenant, chaque adhérent cotisera pour le CNC et le Collectif Solidarité pour chaque association à laquelle il adhère.

► **Enquête Métier:**

le CNC veut lancer une enquête pour faire un bilan global des potiers en France et de leurs conditions de travail. TNSO propose une participation financière de 500€. Le CA de TNSO a voté une participation financière de 500€.

► **Solidarité Ukraine:**

La mairie d'Uzech va louer à un couple de potiers le local qui était proposé pour des potiers ukrainiens car pour l'instant, il n'est pas occupé. Ça reste donc en « stand by ».

Par ailleurs, l'association Pyrène et Terre a reversé 160€ à TNSO grâce au Bol de la Solidarité du marché de St Sever de Rustan.

► **Salon Créateurs et Artisans d'Arts - MEETT Toulouse:**

L'idée d'avoir un espace dédié aux potiers de TNSO sous forme de « Pôle Céramistes » nous a été proposé. Une rencontre devrait se faire avec Amandine Wicke, l'attachée commerciale du salon pour discuter des possibilités et des conditions.

Après tous ces beaux échanges dans ce bel endroit, il est 16h30 et la réunion se termine.